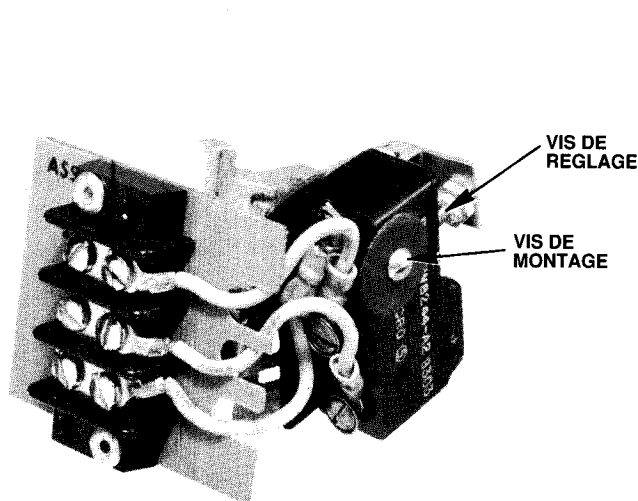




# COMMUTATEUR A RESSORT A SEC DE RECHANGE SERIES B, C, D, F, O, S, U, W, X

## Instructions Générales et Pièces de Rechange

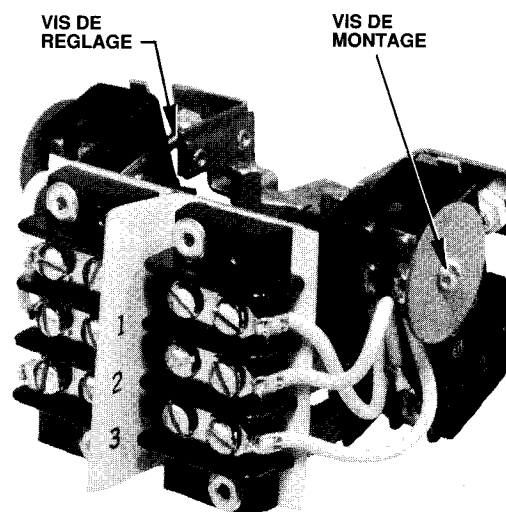


### MECANISME UNIPOLAIRE BIDIRECTIONNEL

Les commutateurs à contacts secs utilisés dans les mécanismes Magnetrol (R) des Séries B, C, D, F, O, S, U, W et X peuvent être démontés et remplacés aisément.

1. Déconnecter l'alimentation secteur.
2. Déconnecter les fils du bornier. Noter le schéma de raccordement.
3. Retirer la vis qui retient l'ancien commutateur. Noter la position des deux écrans en fibre.
4. Remplacer le commutateur défectueux par le nouveau en respectant sa position d'origine. Serrer la vis de montage. S'assurer que les écrans sont à leur place ainsi que le tenon dans son logement.

**REMARQUE :** pour que le nouveau commutateur fonctionne correctement, le basculement doit s'effectuer lorsque l'aimant se situe au milieu de sa course



### MECANISME BIPOLAIRE BIDIRECTIONNEL

5. Vérifier et régler comme suit :
  - A. Faire pivoter lentement l'aimant à la main dans les deux sens de sa course et en écoutant attentivement le déclic du commutateur dans chaque direction.
  - B. Vérifier que la distance restant à parcourir par l'aimant après le déclic est la même dans les deux directions.
  - C. Si le réglage n'est pas correct, le modifier en agissant sur la vis.

**REMARQUE :** si un seul commutateur est remplacé dans un mécanisme bipolaire bidirectionnel, le levier du second commutateur doit être maintenu enfoncé afin que l'on puisse vérifier à l'oreille le réglage du nouveau commutateur, comme indiqué ci-dessus.

- D. Pendant que le nouveau commutateur est en cours de réglage, relâcher le levier du second commutateur et affiner le réglage de telle manière que les deux déclics se produisent simultanément.
6. Rebrancher l'alimentation secteur et vérifier le fonctionnement du commutateur en modifiant le niveau de liquide dans la cuve ou en vidant la chambre du flotteur
7. Si le commutateur est installé en atmosphère corrosive, on peut allonger la durée de vie du commutateur en vernissant les bornes et les conducteurs.

# IMPORTANT

## SERVICE APRES-VENTE

Les possesseurs d'appareils Magnetrol sont en droit de retourner à l'usine un appareil ou composant en vue de sa réparation ou de son remplacement, qui se feront dans les meilleurs délais. Magnetrol International s'engage à réparer ou remplacer l'appareil sans frais, à l'exclusion des frais de transport, aux conditions suivantes:

- a. que le retour ait lieu pendant la période de garantie;
- b. qu'il soit constaté que l'origine de la panne est un vice de matériau ou de fabrication.

Si la panne résulte de facteurs échappant à notre contrôle ou si elle N'EST PAS couverte par la garantie, les frais de pièces et main-d'oeuvre seront facturés.

Dans certains cas, il peut s'avérer plus pratique d'expédier des pièces de rechange ou, dans les cas extrêmes, un appareil neuf complet en remplacement de l'appareil défectueux, avant de retourner ce dernier. Si on opte pour cette solution, communiquer à l'usine le numéro de modèle et le numéro de fabrication de l'appareil à remplacer. Dans de tels cas, la valeur de l'appareil ou des pièces retournées sera créditée selon les conditions d'application de la garantie. Magnetrol ne peut être tenu pour responsable des mauvaises utilisations, dommages ou frais directs ou indirects.

## RETOUR DU MATERIEL

Afin de pouvoir donner suite efficacement aux retours de matériel, il est indispensable de munir tout matériel retourné d'une étiquette "Autorisation de Retour de Matériel" fournie par l'usine. Ces étiquettes sont disponibles chez votre agent ou au service "Magnetrol Customer Satisfaction" et doivent porter les mentions suivantes:

1. Nom du client
2. Description du matériel
3. Numéro de commande Magnetrol
4. Numéro de fabrication
5. Motif du retour
6. Suite à donner

Tous les frais de transport afférents aux retours sont à la charge de l'expéditeur. Magnetrol refusera tout envoi en port dû. Le matériel de remplacement est expédié FOB usine.

SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS

BULLETIN N° : FR 42-658.6  
ENTREE EN VIGUEUR : MARS 1991  
REPLACE : Septembre 1985



BELGIUM	Heikensstraat 6, 9240 Zele Tel. (052) 45.11.11	Tlx. 25944	Fax. (052) 45.09.93
DEUTSCHLAND	Schloßstraße 76, D-5060 Bergisch Gladbach 1 (Bensberg) Tel. 02204 / 1485	Tlx. 884737 magn-d	Fax. 02204 / 1487
FRANCE	11, Rue A. Einstein, Espace Descartes, 77420 Champs-sur-Marne adresse postale : 77436 Marne-la-Vallée Cédex 2		
ITALIA	Via Abbadesse 44, I-20124 Milano Tel. (02) 607.23.97 - 607.22.98		Fax. (02) 668.66.52
UNITED KINGDOM	Unit 1 Regent Business Centre Jubilee Road Burgess Hill West Sussex RH15 9TL Tel. (0444) 871313	Tlx. 87255	Fax (0444) 871317